

Handicap Éthique et Libertés
Médecin de réadaptation
10h Intervention « Pour une éthique partagée »

Résumé du propos :

Les situations de handicaps, quelle que soit leur gravité objective, mesurable, quelle que soit l'origine, leur cause, font peser sur la personne de multiples contraintes. La plus douloureuse étant le regard apeuré et dévalorisant posé par autrui sur toute personne visiblement différente.

Or Emmanuel Lévinas a défini l'éthique comme le garant majeur de la liberté de chacun conjointement à celle d'autrui avec qui on est en interaction. L'éthique est donc le meilleur garant du lien social entre la personne handicapée et son environnement humain, elle étant libérée, libérée de la solitude, de la dévalorisation et du rejet ; les autres libérées de la peur, de la culpabilité, de l'impuissance.

Comment cette liberté partagée peut-elle naître de la réflexion éthique et se traduire concrètement dans la rencontre :

- prendre le temps de la découvrir en tant que personne singulière dans son histoire, ses attentes, ses désirs et ses craintes.

- savoir que tout n'est pas "handicapé" chez la personne en situation de handicap et reconnaître ses capacités et ses potentiels propres.

- se défier des abus de pouvoir involontairement liés à la relation d'aide, en partageant avec la personne toutes les informations qui la concerne. Par exemple si on est professionnel du soin, en l'informant sur ses troubles et sur les traitements, lui permettre d'être acteur de sa vie, en respectant ses choix modestes dans les actes de la vie quotidienne, choix importants lorsqu'il s'agit d'orientations vers d'autres modalités ou d'autres lieux de vie...

- respecter dès l'adolescence son identité masculine ou féminine, ses désirs érotiques ou génitalisés dans la mesure où ils n'exercent aucune emprise sur autrui (par exemple leur enseigner que la vue d'une masturbation publique viole l'entourage).

Certes l'éthique est l'école de liberté ; mais la liberté issue de la réflexion éthique ne saurait être celle d'un individu isolé qui ne défend que ses propres droits ; elle est la liberté mutualisée par celle d'autrui avec qui on est en interaction ; la responsabilité éthique cultive la "liberté conjointe" dont parle Lévinas qui fait de chacun de nous, personnes handicapées, parents, professionnels et membre de la société... Les citoyens d'une même communauté.

Bibliographie récente :

- « Auprès de la personne handicapée : une éthique de la liberté partagée » 2007, Vuibert (épuisé) réimpression 2011 chez Eres.